

PROCÉDURE D'AGRÉMENT FPMP



1/ Liste des éléments nécessaires

- Attestations de réussite** de formation Pilates (certificats de réussite remis par l'école).
- Copie scannée de la carte professionnelle** d'éducateur sportif en cours de validité, ou justificatifs des démarches pour l'obtention de cette dernière ou nous contacter à certification@fpmp.fr
- Charte d'éthique paraphée et signée** ([version imprimable](#))
- Lettre de motivation** pour l'obtention de l'agrément FPMP
- Attestation d'assurance RCP** (Responsabilité Civile Professionnelle) **mentionnant obligatoirement l'activité de professeur de Pilates.**
- Attestation de formation PSC1** (Brevet de secourisme)
- Extrait de casier judiciaire**
 - vous pouvez en faire la demande en ligne via le site suivant : <https://www.cjn.justice.gouv.fr>
 - > *Toute demande d'extrait de casier est gratuite, attention aux sites frauduleux vous demandant un quelconque règlement !*
- Règlement 300€ :**
 - **En ligne** via votre [espace personnel gestasso](#)
 - **Par chèque** à l'ordre de **FPMP** à envoyer à :
FPMP - Fédération des Professionnels de la Méthode Pilates
Boîte n° 28, Maison des associations du 1^{er} arrdt,
5 bis rue du Louvre - 75001 PARIS

2/ Procédure d'envoi

- Votre dossier est à envoyer **par mail** à : certification@fpmp.fr
- Objet du mail : **Certification FPMP - Vos Prénom + Nom**
 - Ex : « Agrément FPMP – Marie DUPONT »

IMPORTANT

- Toutes les pièces doivent être transmises dans **un seul et unique mail.**
- Toutes les pièces jointes doivent obligatoirement :
 - Être transmises en **FORMAT PDF**
 - **Respecter la règle de nommage suivante** : intitulé pièce – votre nom et votre prénom. (Ex : « PSC1-Marie-DUPONT »)

Votre dossier sera examiné en commission avant d'être approuvé.